COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DÉCEMBRE 2021

Présents : G. BASSET - S. BONJEAN - S. BURGAT - M. GOUEFFON - J.M. LAROCHE - D. MOUSSET - D. PAQUERIAUD - I. PETITJEAN - C. POMMIER - M. SIMON - B. TRONCIN - D. VIZIER

Absents: Céline CHEVALIER (procuration à Didier PAQUERIAUD) – Florence JOUANET (procuration à Martine GOUEFFON) - Philippine VIMONT (procuration à Sylvain BONJEAN).

Secrétaire de séance : Sylvain BONJEAN

Ordre du jour:

Motion communes forestières

Le gouvernement envisage d'augmenter la contribution des 14000 communes et collectivités forestières françaises pour le financement de l'Office National des Forêts à hauteur de 7,5 M€ en 2023 puis de 10 M€ par an en 2024-2025 ainsi que la suppression de près de 500 emplois temps plein à l'ONF. Il est proposé de voter une motion pour le retrait de ces mesures

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Création de deux postes d'adjoints technique principal deuxième classe

Les agents titulaires de la collectivité peuvent bénéficier d'un avancement de grade par le biais de l'avancement à l'ancienneté. Mesdames LEAL FARINHA Florence et SARRAZIN Isabelle remplissent les conditions et sont inscrites au tableau d'avancement de grade de l'année 2021. Il est proposé au Conseil Municipal de créer un poste d'adjoint technique principal 2ème classe de 34 heures et un poste d'adjoint technique principal 2ème classe à temps complet.

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Modification bail antenne TDF

La commune de Bessay sur Allier a signé un bail de 12 ans avec TDF le 30 avril 2018 pour la location d'un terrain de 160M² près du local communal route de Gouise afin d'implanter un pylône support d'antennes. TDF propose de modifier ce bail (durée, loyer).

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Demande de subvention à la région pour le CCAB – Séquence 5

Dans le cadre du financement du contrat communal d'aménagement de bourg une demande de subvention peut être effectuée auprès de la Région pour la séquence 5. Le montant des travaux s'élève à 81 493.25€ HT.

Pour: 15 Contre: 0 Abstention: 0

Signature de convention constitutive de groupement de commandes pour l'achat d'Energie

A ce jour, 4 conventions de groupements de commande avec le SDE sont en vigueur. Le SDE 03 propose de signer une nouvelle convention constitutive de groupement de commande, multi-énergies et indépendantes du niveau de puissance pour simplifier les relations entre les membres du groupement et le SDE 03.

Pour: 15

Contre: 0

Abstention: 0

Recrutement de deux agents recenseurs

Le recensement de la population aura lieu du 20 Janvier au 19 Février 2021. Il est nécessaire de créer des emplois d'agents recenseurs pour effectuer cette mission. Pour notre commune, deux agents doivent être recrutés (agents non titulaires à temps non complet). Mme COISNE Nelly et Mme TROUVÉ Isabelle ont été retenues pour ce travail.

La dotation forfaitaire versée par l'Etat (2500 €) servira à rémunérer les agents.

Pour: 15

Contre: 0

Abstention: 0

Décision modificative N°2 – Virement de crédit sur l'opération 2112 Achat matériel Pour payer les factures de Bardin Motoculture de 3521.82€, il est proposé de prendre 3550€ sur l'opération 2103 (travaux bâtiments et équipement sportif) pour les verser sur l'opération 2112 (Achat matériel 2021).

Pour: 15

Contre: 0

Abstention: 0

Questions diverses

Didier PAQUERIAUD lit le courrier de remerciements de la Croix Rouge pour la subvention exceptionnelle accordée de 500 € liée à la pandémie.

Un commerce ambulant de burgers a fait une demande pour venir une fois par semaine à Bessay. Le conseil accepte à condition que ce soit le jour de fermeture de la pizzéria (le lundi).

Sur proposition du maire, le conseil propose de reporter la cérémonie des vœux en raison du contexte sanitaire, la date sera définie plus tard.

Didier PAQUERIAUD Jean-Michel Laroche et Bernard TRONCIN ont participé à une réunion de la Communauté d'agglomération sur la Zone d'Activités du bout du monde. La société ADN de Toulon serait peut-être intéressée pour y installer son activité et aménager l'ensemble de la zone restante. Des négociations sont en cours avec Moulins Communauté.

Mr Moussali (adjoint au Maire de VOUSSAC) a fait une demande pour acheter du terrain dans la zone d'activité de la commune vers notre dépôt au stade afin de stocker des blocs de béton pour sa société SARL MOATP. Cette activité entrainerait une circulation irrégulière mais assez importante de camions. Le Conseil décide de ne pas donner suite et de lui signifier.

Mme CHAUDRON a signé la vente de son terrain dans la ZAC. Mr BRUN a donné son accord également pour le sien et un rendez-vous a été pris avec Assemblia pour celui de la famille BLASSET fin décembre. La nouvelle mutuelle communautaire « JUST » s'est présenté lors d'une réunion au centre socio le jeudi 09 décembre.

Le nouveau conseiller Numérique a tenu sa permanence lundi. Son planning sera diffusé prochainement. Il voudrait également organiser pour les CM2 une réunion de prévention sur les réseaux sociaux et le harcèlement avant leur entrée en sixième.

Le COPIL sur l'étude de revitalisation de centre bourg du jeudi 15 décembre est reporté au 10 janvier pour des raisons de santé de Monsieur Breuillot mais le comité technique est maintenu en Visio à 18h30.

Martine GOUEFFON fait le compte-rendu du téléthon 2021 : 1257,50 € récoltés.

La bénévole de la bibliothèque Madame Goueffon arrête ses fonctions au 31 décembre. La municipalité souhaite revitaliser le fonctionnement de la bibliothèque. Anaïs BARRAUD et Anne GRESSIER sont intéressées pour reprendre la suite. Un sondage va être fait afin de savoir les horaires souhaités et les attentes de la population. La médiathèque de Moulins a été rencontrée et propose de bénéficier de ses services numériques. Du matériel informatique devra être acheté. Un rendez-vous avec la bibliothèque départementale est en attente.

Des kits « Fiches secours » sont à commander auprès de la Communauté d'agglomération. Il faudra se renseigner auprès d'autres communes pour voir comment se passe la commande (nombre) et la diffusion.

Bernard TRONCIN informe le conseil de la fin et de la réception des travaux de toutes les séquences du CCAB le mercredi 15 décembre.

L'affaissement de la chaussée de la Rue de l'échelle sera réparé début janvier par la communauté d'agglo.

Un devis a été fait pour l'abattage des arbres morts vers le dépôt de l'entreprise VALNAUD.

Un contrôle de vitesse a été posé par le département route de la Ferté (la majorité des excès de vitesse se situent entre 50 et 70 km/h). Une demande sera faite au Département pour reprendre les accotements de la route de la Ferté qui sont dangereux.

Pour donner suite au passage de l'expert des assurances, la commune a été mise hors de cause de l'effondrement du mur de clôture de Mr VOLAT (Rue Achille Allier).

Madame Vannereux de la DIR sera contactée pour les « trous » constatés sur la route nationale 7 dans le bourg.

Christophe POMMIER a assisté à l'AG de la pétanque, un nouveau président a été élu, Monsieur Jean Charles PEJOUX. Pas de changement à l'AG du tir à l'arc. Une compétition 3D aura lieu le 23 mai 2022. Il a assisté au conseil syndical du SICTOM, une enquête va être faite auprès des mairies afin de savoir comment sont gérés les déchets verts.

Sylvain BONJEAN fait part de la mise en place de l'application « intramuros », petite participation des associations et un seul commerçant présent à la réunion de présentation.

Dominique VIZIER a assisté à l'AG des Cyclos, Philippe BONJEAN a été élu président.

Le repas de Noël de la cantine a été annulé en raison du contexte sanitaire.il faudra le remplacer par un repas gratuit ou deux plus tard dans l'année (carnaval, pâques...)

Michel SIMON remercie toutes les personnes qui se sont associées à sa peine lors du décès de sa sœur. Photosol devrait débuter la construction de la ferme solaire dans le deuxième semestre 2022 et un nouveau tracé a été déterminé pour l'acheminement de l'électricité produite qui passera le long de la RN7 sans passer par des propriétés privées.

Il faudra réfléchir à l'aménagement du cimetière, peut-être du béton désactivé dans l'allée principale, diminuer la hauteur du mur entre les 2 cimetières et voir pour faire un carré militaire ?

Le « bicouche » de la séquence 3 ne se comporte pas très bien dans le temps, il faudra vérifier et contacter l'entreprise Colas si nécessaire et faire respecter le stationnement inopportun de certains riverains (rappelons qu'un certain nombre d'administrés ont déjà été rencontrés).

Grégory BASSET a assisté à une réunion du SIVOM. La remise de médailles aura lieu le 05 mars à Neuilly (2 élus et 3 employés pour Bessay). L'achat de la tarière a été abandonné. Le recrutement pour le remplacement de Madame Civade, animatrice du RAM est en cours.

Sophie BURGAT fait le compte-rendu de la mise en place du CMJ qui se réunira une fois par trimestre. Danielle MOUSSET regrette que le nouveau parking de la gare ne soit pas beaucoup utilisé, voir pour refaire la signalétique du parking.

Jean-Michel LAROCHE demande de diminuer la hauteur des plantations dans les parterres de la séquence 3 en sortant de la rue de la Jolivette sur la RN7. Il fait le compte-rendu du dernier Conseil Communautaire : Evoléa va faire isoler 29 appartements et il fait le point sur le dossier Emmaüs de Moulins.

Didier PAQUERIAUD signale l'AG du comité des fêtes le 19 décembre et propose aux élus de s'investir pour aider et relancer l'association (au moins 3 élus souhaitent rentrer dans l'association).

Séance levée à 21h19.